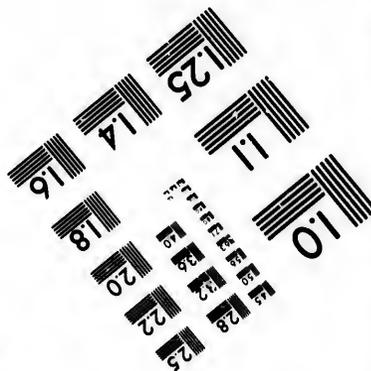
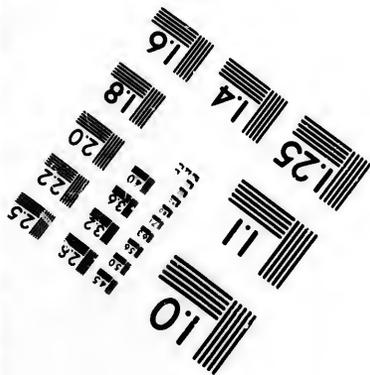
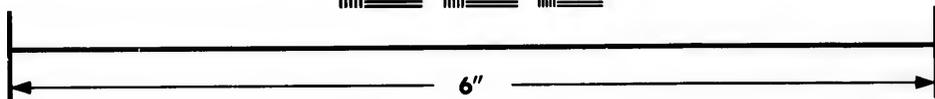
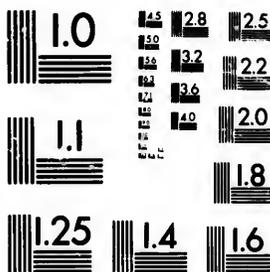


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

14 28
32 25
20
8

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10

© 1982

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

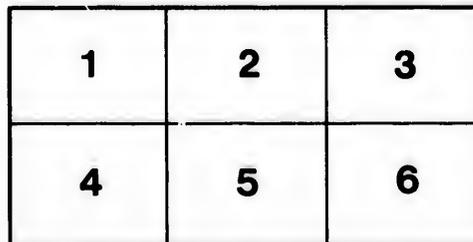
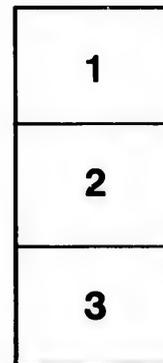
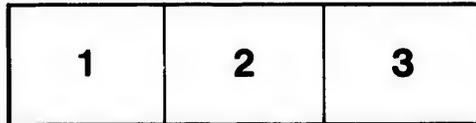
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

alls
du
odifier
une
nage

rrata
o

elure,
à

32X



BLADE

OR

THE

...

...

...

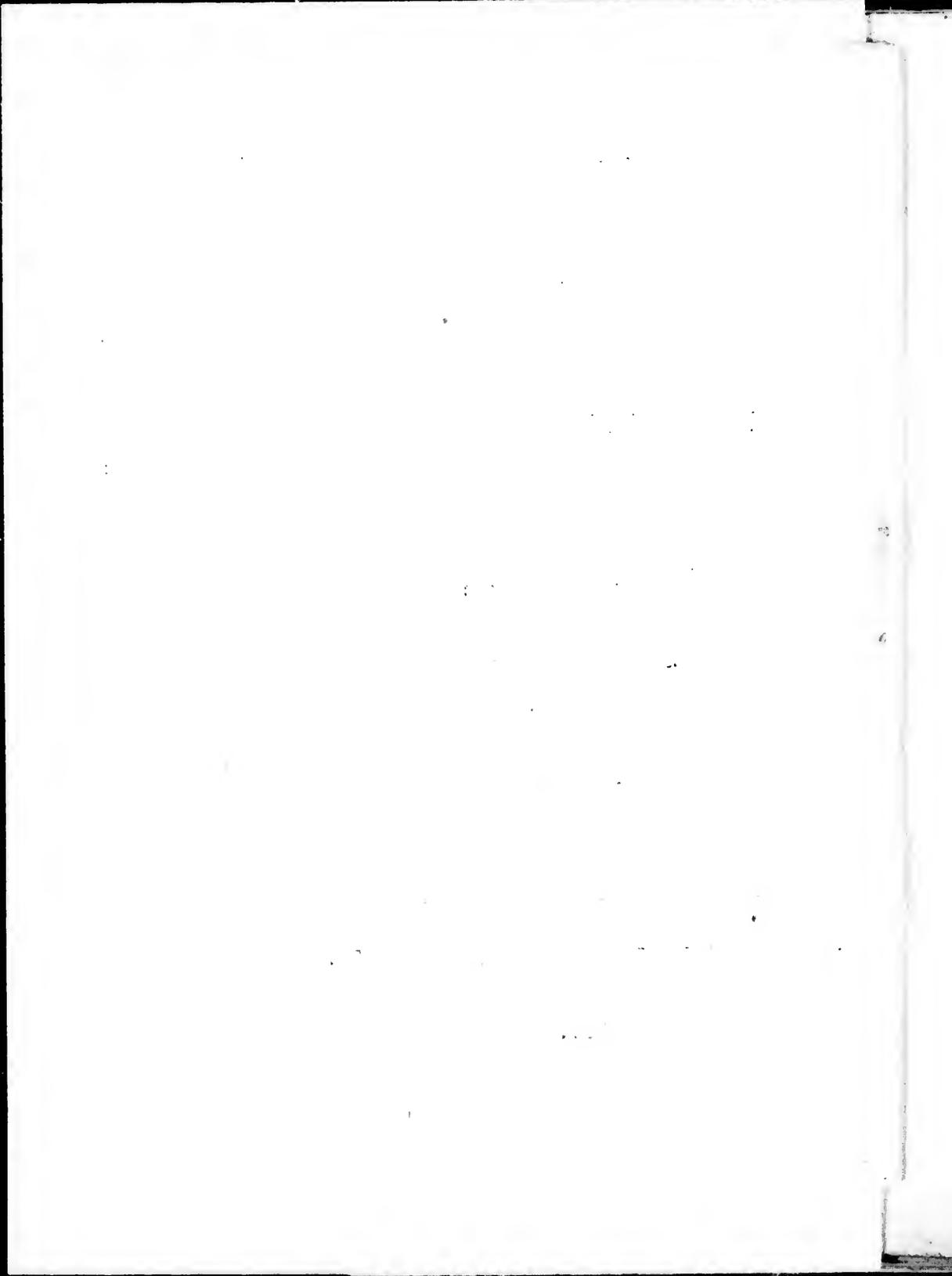
...

...

...

...

...



ÉLOGE

DE

Messire C. F. PAINCHAUD

FONDATEUR DU COLLEGE DE STE. ANNE

PAR

CHARLES BACON

Élève de Philosophie

STE. ANNE DE LA POCATIÈRE

FIRMIN H. PROULX, ÉDITEUR

1863

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

INTRODUCTION

Lors de la séance solennelle de la distribution des prix du Collège de Ste. Anne, en juillet 1860, un élève, arrivé au terme de sa carrière collégiale, prononça d'abord quelques paroles d'adieu et de remerciement à la maison à laquelle il se sentait redevable de l'inappréciable bienfait de l'éducation ; puis pour compléter l'expression de sa reconnaissance, il adressa à l'auditoire un éloge de feu Messire Chs. Frs. Painchaud, curé de Ste. Anne et Fondateur du Collège de la dite paroisse.

Par cette œuvre, si jeune encore, et pourtant déjà si prospère, M. Painchaud s'est acquis des titres à la reconnaissance de son pays. Un grand respect s'attache à son nom. Ce qui en rappelle le souvenir doit avoir des charmes surtout pour les enfants du Collège de Ste. Anne.

Ces considérations nous ont fait croire qu'on accueillerait avec bienveillance l'idée que nous avons eue de publier cet éloge sous forme d'une brochure, ornée d'un portrait de M. Painchaud, photographié à Ste. Anne, par M. J. Amiot, ancien élève du Collège.

ÉLOGE
DE
MESSIRE C. F. PAINCHAUD
Fondateur du Collège de Ste. Anne

MESSIEURS,

Nous avons atteint les dernières limites de notre carrière collégiale ; encore quelques instants et elle ne sera plus qu'un souvenir ; nous serons rentrés dans la vie sociale. Mais avant de nous séparer de ces lieux qui furent pour nous une patrie dans la patrie commune, permettez-nous de dire un mot sur les sentiments que vous avez sû vous-

mêmes, Messieurs, nous inspirer par votre bienveillante assiduité à venir chaque année couronner nos faibles succès ; de faire entendre une parole d'adieu à ce Collège qui semble s'embellir parceque nous parlons de nous en éloigner ; de remercier les bienfaiteurs de notre âge dont le zèle et les soins, au-dessus de toutes louanges, ont conquis nos plus enthousiastes suffrages ; permettez-nous enfin de consacrer les prémices des connaissances, que nous avons puisées dans cette institution, à faire l'éloge de celui qui en a été le généreux fondateur. Heureux si nos faibles accents pouvaient correspondre à la réputation de celui

qui est pour nous l'auteur de tant de bienfaits !

MM. comment reconnâtrons-nous assez votre empressement à venir chaque année nous prodiguer vos louanges et vos applaudissements ? Vous veniez alimenter nos jeunes courages nous engager à nous livrer généreusement à nos travaux d'enfance, pour que plus tard nous marchassions avec vigueur dans la voie de l'honneur, pour que nous nous rendissions hommes capables de servir loyalement la société, que nous devinssions dignes de continuer les directions heureuses que des intelligences aux vues droites et saines s'efforcent de donner à tous

les ressorts qui poussent à la vraie civilisation et au véritable progrès. Ces prix que vous avez toujours su nous distribuer avec un si vif intérêt, sont un de ces moyens féconds en bons résultats que vous ne méprisez point : vous avez compris que nous sentions combien il est doux à un père, à une mère, de voir revenir leur fils couronné.

Tant de sympathie de votre part, Messieurs, nous engagent à parler aujourd'hui, à cœur ouvert, devant vous ; nous avons droit d'espérer que vous n'ignorez pas notre position, nous croyons que nos regrets sont vos regrets, que nos sentiments sont vos sentiments ; nous sommes per-

suadés que notre reconnaissance ne vous est pas inintelligible, que vous partagez nos émotions.

Le départ va bientôt sonner, et les vacances accordées aux autres n'en seront plus pour nous. Pour la première fois, peut-être, nous comprenons que la vie est un voyage, que tout séjour n'est qu'apparent. Il nous faut dire adieu à ce Collège témoin de toutes nos actions pendant de si courtes années. Le Collège!.. Ah! que ce mot a de charmes pour tout cœur bien fait! "Quand on l'entend résonner, des échos s'éveillent à toutes les profondeurs de l'âme, et redisent ensemble : le Collège!"

D'où vient ce charme insaisissable

peut-être pour celui qui n'y a pas vécu? " Qu'est-ce que nous aimons le plus au fond de la réalité exprimée par ce mot? " Sont-ce ces jeux charmants qui ont déjà frappé vos regards? ces parterres somptueux que l'on ne se lasse point d'admirer? ces frais bocages, ces sites pittoresques? Est-ce ce sol longtemps foulé par nos pas pétulants? Ce ciel ouvert à nos premières observations? Sans doute, même les conditions physiques de ces lieux que vous avez examinés ont pour nos cœurs des charmes incontestables: charmes des montagnes, charmes des vallées, charmes des fleurs, charmes des ombrages, charmes des verdure,

charmes des oiseaux, charmes de la lumière : toutes ces choses s'unissent et se confondent dans ce mélange de réalités et d'illusions qui compose pour nous l'amour du collège. Mais il est manifeste qu'au fond de tout cela il y a une chose qui explique toute une réalité plus puissante que les plus charmantes illusions ; cette chose vous l'avez nommée : c'est la vie collégiale ; c'est cette véritable paternité que veulent bien exercer envers leurs élèves ceux qui nous conduisent, c'est cette douce fraternité que nous avons rencontrée lorsqu'il nous a fallu vivre en dehors de la famille.

Vous le voyez donc, s'il nous est

pénible de quitter ce collège, que nous avons fréquenté pendant de si délicieuses années! C'est que les charmes qu'il nous offre, même à la surface, ne sont que le reflet de quelque chose de plus profond qui nous a si bien séduits, qu'il y a une véritable douleur à en abandonner les vestiges. Mais le temps, de son pas rigide, nous presse, il faut nous éloigner. A peine pouvons-nous leur dire : adieu.

Aux adieux adressés à ces lieux chéris, il est éminemment juste que nous joignons un tribut d'hommages pour ceux qui ont su nous les rendre si aimables. *Merci*, voilà le seul mot qui puisse traduire nos émotions.

Merci, M. le Supérieur, vous dont l'amour a laissé partout des traces de vos bienfaits, dont les mérites envers nous sont si grands que nous sommes comme dans l'impuissance d'exprimer les sentiments de nos cœurs reconnaissants ; les plus fortes expressions du langage sont trop faibles pour dire le zèle, la vigilance, les soins infatigables que vous avez déployés pour notre bonheur.

Merci, M. le Directeur, car si l'attrait de tout ce qui nous a entouré jusqu'ici nous apparaît comme devant se fortifier par la distance, ah ! c'est qu'ici nous avons été guidés par vos sages conseils ; vous avez toujours compris que la fleur ne

croît et ne s'épanouit que sous la sueur du jardinier qui la cultive et qui l'arrose ; vos soins assidus sont tombés sur nos cœurs comme une pluie du ciel sur un terrain qui sans elle serait bientôt devenu ingrat et stérile.

Et à vous, Messieurs nos professeurs et maîtres qui nous suiviez pas à pas, nouveaux gardiens délégués d'en haut pour nous soutenir et nous encourager : à vous aussi, Messieurs, merci. Nous n'oublions jamais que cette espèce d'héritage dont nous avons joui si peu nous montre, en ses points divers, mille preuves de votre affection et de votre sollicitude.

Messieurs, vous entrevoyez combien il nous en coûte de nous éloigner de ce charmant asile que nous avons nommé une patrie dans la patrie. C'est à juste titre que nous pouvons lui appliquer ces paroles qu'un orateur contemporain a dit de la famille : " C'est la patrie des espérances, c'est la patrie des affections, c'est la patrie du cœur : c'est la patrie elle-même concentrée à ce point vivant où l'homme tient à elle et lui demeure attaché d'un inviolable attachement, d'un impérissable amour. "

Pourtant, ce n'est pas tout, il est encore un nom que nous n'avons pas prononcé, un nom qui occupe

une grande place dans notre cœur, et qu'aucun Canadien ne doit ignorer à cause des immenses services qu'il a rendus à notre pays, nous voulons parler du Révérend Messire Charles François Painchaud, curé de Ste. Anne, fondateur de ce collège. Ici nous sentons que votre attention redouble, et qu'il nous faut malgré notre faiblesse tâcher de nous élever à la hauteur de l'admiration que vous portez à ce grand citoyen, ami des sciences et des lettres, illustre par son zèle pour la religion et par son dévouement pour la patrie. Nous n'avons rien à exagérer, rien à feindre, si nous avons bien compris M. Painchaud, nous

l'aurons bien loué. Pour nous borner dans cet éloge, nous rassemblerons quelques-uns des rayons épars de sa gloire, et nous suivrons le plan que l'admiration publique semble nous indiquer. Tous ceux en effet qui ont pu connaître cet homme ou qui ont étudié sa vie se sont aperçus bientôt que toutes ses actions réveillent en nous les idées de dévouement et de vertu. Science, Religion, Patrie, voilà où nous le suivrons, c'est là où nous admirerons comment, sans être un génie transcendant, il a pu remplir une mission éminemment utile à son pays.

Les sciences et les lettres, voilà ce qui embellit la vie des hommes ;

sans ces éléments le progrès ne le serait pas, car en dehors des sciences et des lettres, il n'y a que la religion et la religion n'est point soumise aux lois des choses humaines ; elle nous a été donnée parfaite, elle remplit la vie et la faible main de l'homme ne saurait y ajouter. Ce sont les sciences servies par les lettres qui améliorent la conduite matérielle des hommes en même temps que la religion les civilise et leur donne la paix du cœur. Là est tout leur rôle. Elles peuvent être les humbles servantes de l'enseignement religieux, elles peuvent donner des preuves sensibles des vertus de foi, rendre plus lumineuses à notre raison certaines

démonstrations doctrinales, elles ne donneront jamais *à priori* des vérités inconnues aux hommes ; elles expliqueront souvent, jamais elles ne poseront. Mais ce rôle est encore auguste et sublime, car servir la vérité c'est servir Dieu. Or, c'est là ce que M. Painchaud a toujours admirablement compris, et cette généreuse idée devait amener les suites les plus heureuses.

L'époque où il vécut préparait la nôtre ; l'élan se donnait vers tous les genres d'études, le goût pour les sciences et les lettres se dessinait de plus en plus, il ne restait qu'à diriger sûrement cet entraînement spontané. M. Painchaud eut

la gloire d'être un de ceux qui comprennent le mieux son temps, et il devait montrer que son dévouement était à la hauteur de tous les services exigés par les besoins d'alors. Son goût, d'ailleurs, l'avait déjà porté vers ces études diverses ; avant de travailler directement aux progrès intellectuels et scientifiques de sa patrie, il avait donné des preuves d'une aptitude assez remarquable dans différentes spécialités.

Doué d'un esprit observateur, tout ce qu'il apprenait, tout ce qu'il savait devenait pour lui une source de nouvelles recherches, de réflexions intéressantes. Jamais il n'était seul avec lui-même, toujours il trouvait

quelque chose à examiner et à recueillir. Il savait se rendre compte des choses par ses propres observations et profiter des lumières d'autrui. C'est dans ce genre d'ambition qu'il concentrait toute l'activité et l'énergie que trop souvent d'autres dispersent sur les objets frivoles qui les environnent tour-à-tour. Or, cet attrait qui savait charmer tous ses moments, contribua pour beaucoup à nourrir son projet de fonder un collège pour l'instruction de la jeunesse canadienne. Il entrevit la possibilité de répandre ces connaissances aimables données à l'homme pour le consoler au milieu des afflictions. A la vérité, des difficultés

sans nombre menaçaient de se dresser devant lui ; n'importe, il aimait trop ses concitoyens pour ne pas tenter de leur procurer un avantage de cette importance. Il ne songeait point aux obstacles, pourvu qu'il parvint au but. Ses vœux devaient être remplis. Le feu de la charité qui l'enflammait semblait devoir tout adoucir.

A ce motif tout matériel, quoique noble, et qui le pressait incessamment, s'en joignait un autre d'un ordre plus élevé parcequ'il touchait aux intérêts spirituels : c'était de faire de cette institution qu'il préméditait, une pépinière de prêtres pour le pays. Il connaissait les besoins

du Canada sous ce rapport, il savait combien il est douloureux pour les fidèles d'être privés du ministre du Seigneur, et c'était une heureuse idée que de chercher à remédier à ce mal qui allait s'agrandissant.

Poussé par ces motifs, s'il prévoyait déjà d'innombrables entraves, avec quelle assurance n'attendait-il pas aussi les consolations qui devaient inonder son âme comme un baume délicieux. La pensée de ces saints prêtres, qui devaient être les fruits de son œuvre, suffisait pour le soutenir. Il comprenait ce qu'est le prêtre dans la société, et en sa qualité d'apôtre de l'Évangile, avec quel bonheur il devait entrevoir, comme

conséquence éminemment bienfaisante de ses efforts, que des jeunes gens consentiraient à “ abandonner
“ les joies domestiques, toutes les
“ jouissances, tous les biens que les
“ hommes recherchent si avidement,
“ pour se livrer à des travaux obscurs, à des devoirs pénibles.....
“ pour devenir les Providences vivantes de tous les malheureux, les
“ consolateurs des affligés, les défenseurs de quiconque est privé
- “ de défense, les réparateurs de tous
“ les désordres et de tous les maux
“ qu’engendrent les passions et les
“ funestes doctrines.” Qu’il devait être doux pour un homme qui avait arboré le drapeau de Jésus-Christ,

de pouvoir fournir l'occasion à un grand nombre de ses concitoyens de s'enrôler dans la milice sacrée. Qu'il devait se trouver heureux de pouvoir travailler aussi efficacement pour le progrès de la religion. Nous voudrions qu'il nous fut donné de pénétrer au fond de son âme, et d'y lire les émotions dont elle était animée ; mais nous sentons que ce sont là des secrets que le ciel seul connaît ; il est donné à l'homme d'en être quelquefois comme ravi, mais son faible pinceau ne peut les reproduire.

Enfin M. Painchaud, ne pouvant plus conserver son projet en lui même, entreprit cette œuvre qui devait procurer de si grands biensais à sa

patrie. Les besoins de ce District étaient de plus en plus pressants : en outre il avait compris à quelles funestes éventualités on s'exposait en retardant d'y satisfaire. Il s'aperçut qu'une institution, contrôlée par un esprit tout autre que celui du Catholicisme, pouvait s'élever dans ces contrées encore si religieuses, et dès-lors les malheureuses conséquences auxquelles on devait s'attendre ne pouvaient lui échapper. Sans doute que certaines intelligences, qui se prétendent habiles et éclairées auraient pu rester indifférentes, malgré ces sinistres prévisions, mais les catholiques qui pénétraient la question y regardaient plus sérieusement.

Quelque chose d'analogue à ce qui se pratique dans certains lycées français se serait établi, on aurait avisé à faire ce qu'on appelle dans le jargon du jour, *un homme sérieux, un homme pratique*, n'étant astringent aux observances d'aucun culte. Que d'erreurs se seraient peu à peu infiltrées dans les populations !... Mais éloignons nos regards des sacrilèges, des dérisions de cette froide et précoce corruption que la raison faisait entrevoir. Il n'en a pas été ainsi, *M. Painchaud* a été capable d'épargner de tels malheurs à la Religion et à la Patrie. On était en 1827, et il commença ce Collège dont vous avez pu admirer les progrès rapides.

Oui, Messieurs, il y a quelque 30 ans, il abattait les arbres qui couronnaient l'endroit où nous sommes, nourrissant au fond de son âme cette pensée éminemment patriotique : *Là, j'élèverai un Monument destiné à l'éducation de la jeunesse de ma patrie.*

Personne n'ignore en effet tout ce que peut un Collège chez une nation. C'est là que la jeunesse destinée à recruter les rangs de la société, va puiser les connaissances littéraires et scientifiques, suffisantes pour le plus grand nombre, indispensables à ceux qui veulent s'enfoncer plus profondément dans les études. Mais un autre trésor encore s'y distribue ;

c'est cette grande chose appelée *Education*.

Un grand philosophe a dit : " J'ai toujours pensé qu'on réformerait le genre humain, si l'on réformait l'éducation de la jeunesse." Il avait raison ; et l'on peut dire que la place qu'occupe l'éducation dans la civilisation des peuples est telle que, sans elle, règnerait-il une foule de savants capables des découvertes des Montgolfier et des Volta, ils n'en seraient pas moins encore sur les confins de la barbarie. Interrogez l'histoire, demandez-lui à quel peuple elle donne plus de louanges ? Elle n'aura toujours qu'une réponse ; elle dira que c'est à ceux qui ont

reçu le plus universellement les dons précieux de l'éducation. Si vous voulez aller plus loin, et savoir comment se donnait cette éducation, elle répondra : Cette éducation se donnait d'abord, mais imparfaitement, dans les familles, puis d'une manière complète dans les institutions publiques, dirigée par des vieillards sages et expérimentés. Là, l'enfant apprenait les rapports qui existent entre les hommes et la divinité, puis entre lui-même et ses semblables. On lui dictait ses devoirs ; on lui parlait de gloire et d'honneur ; on lui inculquait les principes les plus propres à ennoblir son cœur. Et les principes, suivis des exemples, fai-

saient contracter ces heureuses habitudes qui le rendaient capable des plus grands services pour la Patrie. Or, les hommes sont encore ce qu'ils étaient autrefois ; si on veut les faire progresser moralement, il faut prendre les moyens nécessaires. Aujourd'hui les moyens disponibles dans un collège sont beaucoup plus efficaces que ceux de l'antiquité. L'éducation qui s'y donne a quelque chose de plus fondamental que l'honneur et la gloire. Elle est vivifiée par la religion de Jésus-Christ. Cette éducation ferait non-seulement des héros, mais même des saints, de tous les élèves s'ils savaient correspondre à ses sublimes enseignements.

Messieurs, tel était le collège que concevait *M. Painchaud*, tel aussi il l'a fait.

Mais, comme toutes les choses véritablement grandes et scientifiques, il fallait que son entreprise fut entravée ; c'est le cachet des œuvres durables. Impossible de dire tous les obstacles qui s'opposèrent à ces projets, d'abord pour la construction, puis pour l'organisation de son collège. Nous ne rappellerons pas ici ces difficultés qui sont encore présentes à toutes les mémoires, nous dirons seulement que s'il a rencontré des résistances à chaque pas, depuis le moment où il énonça ses idées jusqu'au complet parachève-

ment de ses plans, il lui est arrivé aussi quelquefois de recevoir d'agréables encouragements.

Voici ce qu'un des plus éminents parmi ses bons amis, lui écrivait :
" Personne n'ignore les grands sacrifices et les généreux efforts que vous avez faits et que vous continuez de faire pour l'avantage de l'éducation ; je suis un de ceux qui le reconnaissent ouvertement. " (1) Quelques-uns l'aidaient de leurs conseils, de leur influence et même de leurs épargnes, se regardant, disaient-ils, " comme trop heureux de faire ce petit sacrifice pour un établissement qui promet tant à la Religion,

(1) L'évêque de Québec à M. Painchaud.

Etablissement qui est le fruit d'un sacrifice immense.....trop heureux, ajoutaient-ils, d'avoir quelque part à ce grand sacrifice." (2)

M. Painchaud était doué de ces grandes qualités qui, en définitive, triomphent invariablement ; il avait cette fermeté d'âme à qui tout est possible, cette vigilance que rien ne surprend ; il avait de la prévoyance, de l'étendue dans la pénétration ; il avait le talent d'envisager les choses assez profondément pour apercevoir à l'avance ce qui pouvait favoriser ses desseins et les troubler. Si vous joignez à cela un courage qui dépasse toutes

(2) Mgr. Baillargeon à *M. Painchaud*.

louanges, un zèle infatigable, vous vous représenterez le Fondateur de ce Collège. Aussi, Messieurs, avez-vous été témoins des succès de cet homme de dévouement et de bonne volonté ! Vous avez applaudi à son triomphe avec ce vénérable prêtre, maintenant Evêque, qui lui adressait ces paroles :

“ Vous m’avez fait connaître les angoisses de votre cœur ;.... Esseyez donc vos sueurs ; goûtez enfin le repos et la paix du triomphe !..”

Le Collège de *M. Painchaud* était donc terminé, il ne restait plus qu’à voir de ses yeux son heureux effet dans la patrie. Mais Dieu voulut le récompenser plus dignement de

ses laborieux travaux ; c'est du séjour des saints qu'il devait assister au rapide développement de sa création.

Cependant, s'il n'existe pas au milieu de nous, ses pensées vivent et font encore le bien ici-bas. Nous voudrions, Messieurs, pouvoir rappeler à votre souvenir les titres qu'ont acquis à notre reconnaissance ceux qui lui ont succédé. Nous voudrions, surtout faire entendre certains noms dignes des plus beaux éloges. Mais une aussi douce faveur nous est refusée, il est des hommes parvenus à un tel degré d'humilité que malgré tout le bien qu'ils font, ils veulent impitoyablement rester inconnus. Il

faut leur cacher la louange comme à d'autres on cache ordinairement le blâme. Quoiqu'il en soit, Messieurs, nous avons la conviction de rencontrer vos vœux, en même temps que nous satisferons à un besoin impérieux de notre cœur, s'il est permis de déroger tant soit peu à cette discrétion toujours pénible à la reconnaissance. Nous avons le bonheur et l'honneur de voir au milieu de nous un homme qui s'est noblement acquis la gratitude de cette paroisse de Ste. Anne, des Elèves de ce Collège et de tous les Canadiens en général ; nous avons le bonheur et l'honneur de remarquer M. le Grand-Vicaire Mailloux.

Oui, Messieurs, cette paroisse n'a pas oublié les heureuses années qu'elle vécut sous sa protection éminemment bienveillante et habile. Et en même temps que M. le Grand-Vicaire conquérait l'affection, le respect et l'admiration de ses paroissiens de Ste. Anne, il étendait son action bienfaisante sur ce Collège, alors encore dans les langes de l'enfance ; par une direction éclairée, il donnait un nouvel élan à l'œuvre de *M. Painchaud*. Nous n'avons pas eu, nous, le bonheur d'être témoin de ses munificences, de sa sollicitude et de ses bienfaits envers cette maison ; mais la renommée de son nom et de son dévouement a

trouvé dans nos âmes des échos bien sentis, et c'est avec émotion qu'aujourd'hui nous aimons à le proclamer.

Nous ne dirons pas tout ce que ce digne ministre du Seigneur a fait pour notre société : nos paroles seraient impuissantes à exprimer ce que vous savez si bien. Nous dirons seulement que son pays ne suffit pas à son admirable dévouement. Il devait donner au monde un exemple digne des premiers âges de la foi. Messieurs, vous avez applaudi à cet acte magnanime ; vous l'avez suivi avec vénération dans cette lutte contre l'hérétique qui est venu désoler l'Eglise si pure de nos contrées. Son

triomphe a été complet ; il n'y a que la lie de la population de cet Etat dont vous connaissez le nom, qui croupit encore dans sa décadence malheureuse. M. le Grand-Vicaire, Messieurs, est revenu rapportant avec lui l'affection de ces nouveaux convertis, et la reconnaissance de tous les catholiques.

Si nous suivions l'entraînement de nos cœurs nous dirions bien davantage, Messieurs, à la louange de tous ces bienfaiteurs qui ont contribué si énergiquement à l'agrandissement du Collège de Ste. Anne. Mais nous sentons que le temps nous arrête, comme malgré nous. Nous espérons pourtant que vous nous

comprenez, car le bien qu'ils font n'est pas seulement pour nous, il jaillit sur le pays entier.

Toutefois, il ne faut pas l'oublier, les progrès n'existent que parceque l'œuvre a été admirablement commencée ; si les développements se sont toujours multipliés, et méritent si justement la reconnaissance de la patrie, ils font en même temps le plus bel éloge de celui qui en a conçue la première idée et l'a si vigoureusement réalisée.

Science, Religion, Patrie, voilà donc ce qu'a généreusement servi un homme qui n'avait pour le secourir qu'une volonté puissante et ferme, un courage et une vertu plus

42 ÉLOGE DE M. C. F. PAINCHAUD

qu'ordinaires, une constance à toute épreuve, lorsqu'il avait entrepris le bien. Ses contemporains l'ont admiré, les générations actuelles le vénèrent, la postérité lui décernera un des premiers rangs parmi nos gloires nationales.

CHARLES BACON,

Elève de Philosophie.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

DE

MESSIRE C. F. PAINCHAUD

Après la lecture de cet éloge, il nous semble qu'on doit naturellement être désireux de connaître les diverses phases de la vie de Monsieur Painchaud, avant son arrivée à Ste. Anne, qu'il a dirigée comme curé pendant vingt-trois ans.—Pour satisfaire ce légitime désir, nous allons donner, en quelques lignes, une notice biographique de ce digne bienfaiteur du jeune âge.

Monsieur Charles François Painchaud est né à l'Isle aux Grues, le 9 septembre 1782, du mariage de François Painchaud, navigateur et de Geneviève Drouin.—Peu de temps après la naissance de M. Painchaud, ses parents laissèrent l'Isle aux Grues pour aller fixer leur séjour à Québec. M. Painchaud n'avait pas douze ans quand il eut le malheur de perdre son père. Il venait d'entrer au Petit Séminaire de Québec lorsque sa mère resta veuve avec 9 enfants en bas âge.—Monseigneur Plessis, Coadjuteur prit la veuve et les enfants sous sa protection, et confia le jeune Charles François à Monsieur Raimbault, curé de l'Ange

Gardien, chez qui il termina ses études. On peut croire qu'avec les talents brillants qu'il avait reçus de la nature il fit de rapides progrès dans les sciences. Décidé à embrasser l'état ecclésiastique, il entra au Grand Séminaire pour y faire sa théologie, et prit la tonsure le 7 octobre 1801. Sir Robert Shore Milnes, Gouverneur du Canada, à cette époque, ayant demandé à Mgr Plessis un ecclésiastique pour donner des leçons d'histoire et de mathématique à ses enfants, M. Painchaud fut choisi pour être le précepteur de la famille du gouverneur, et il le fut presque tout le temps de l'administration de Robert Shore Milnes. Il

entra dans les Ordres Sacrés le 14 octobre 1804. Il n'était encore que diacre quand Mgr Plessis le fit prêcher à la cathédrale, ce dont il s'acquitta avec un brillant succès. M. Doucet, qui fut plus tard Vicaire-Général, prêcha après lui aux Ursulines, n'étant aussi que diacre ; c'était un sermon sur la Passion de J.-C. ; le jeune orateur fit une vive impression sur son auditoire.

M. Painchaud fut ordonné prêtre le 21 septembre 1805, à l'Ange Gardien, chez son protecteur, M. Raimbault. Cette cérémonie, toute nouvelle pour la campagne, fut une très-grande fête pour la paroisse, qui, d'ailleurs, aimait beaucoup M. Pain-

chaud qu'elle avait vu grandir sous ses yeux. Un clergé très-nombreux et presque toute la côte de Beaupré se trouvaient à l'Ange Gardien pour cette ordination. Devenu prêtre, il alla faire l'apprentissage du St. ministère à la cure de Québec, pendant deux ans, après quoi il fut envoyé pour desservir plusieurs missions dans la Baie des Chaleurs. Carleton et Ristigouche furent surtout les théâtres où il déploya son dévouement sacerdotal. Malgré les difficultés de tous genres qui se rencontraient dans ses lointaines et pénibles missions, jamais son ardeur ne se ralentit un instant. Plein d'un saint zèle pour les intérêts de la Religion, il

savait, tout en se consacrant au salut des âmes qui lui étaient confiées, se tenir au courant des grands événements qui préoccupaient alors le monde, et de son cœur généreux et fervent s'échappaient les désirs de la voir toujours, notre sainte religion, respectée et victorieuse, comme l'attestent les lignes suivantes, écrites de sa propre main à une personne qui lui était chère. C'était en septembre 1807 ; il était alors à Percé. " Apprécie," écrivait-il, " le désir " que j'ai que tu fasses honneur à " ton état et surtout à la Religion " qui est l'état général et seul essentiel de tous les hommes. Nous " voici arrivés, peut-être, aux der-

“ niers temps. Le globe est en feu ;
“ les nations s’élèvent contre les
“ nations, et l’irréligion contre J.-C.
“ Préparons-nous à soutenir de rudes
“ assauts. *Qui perseveraverit usque*
“ *in finem hic salvus erit.* Un temps
“ viendra, qui n’est pas loin peut-
“ être, où on aura honte d’être bon ;
“ montres-toi généreux serviteur de
“ Dieu, qui, du haut du ciel, con-
“ temple en silence les différents
“ mouvements et les passions des
“ chétifs mortels. Que nous som-
“ mes petits à ses yeux ! ”

Le Collège de Ste. Anne possède une lettre autographe de M. de Chateaubriand à M. Painchaud. Or cette lettre, M. Painchaud l'avait provoquée en écrivant lui-même à l'illustre auteur du *Génie du Christianisme*. Ces deux lettres seront lues avec plaisir, croyons-nous.

A SON EXCELLENCE LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND, Etc

Excellence,

Pardonnerez-vous à un pauvre Canadien inconnu, mais qui traverserait les mers pour vous aller baiser les mains, d'oser vous adresser une lettre, sans autre motif que l'orgueil

de parler à l'admirable auteur du Génie du Christianisme, appuyé de l'espoir présomptueux de recevoir de sa main, un mot qui seul lui vaudrait la gloire d'une action d'éclat dont il est incapable ?

Vous ennuyer de l'expression de mon admiration pour tout ce qui tombe de votre plume, n'est donc point mon objet. Sachez seulement que plus d'une fois, ne pouvant plus lire, j'ai mis là votre livre pour aller à l'église, sécher d'abondantes larmes de religion et d'admiration ; vous dirai-je même, que le bon petit troupeau que je conduis, vous en est redevable pour quelque chose, sans le savoir ?

Je dévore vos ouvrages, dont la mélancolie me tue, en faisant néanmoins mes délices, c'est une ivresse. Comment avez-vous pu écrire de pareilles choses, sans mourir ? Oh ! qu'en analysant jusqu'à la tristesse native du son de la voix humaine, vous avez admirablement bien représenté l'homme tel qu'il est ici-bas, gémissant par nature, *Super flumina Babylonis !* Vous avez donné le jour d'une énergie brillante à des sentiments qui demeureraient comme en embryon dans le fond de mon âme, et que je croyais presque inexplicables. Votre ouvrage traversera les siècles sans vieillir, parcequ'il tient à l'édifice éternel fondé sur la pierre.

Toutes les âmes sensibles et religieuses dans les âges à venir, le liront avec larmes, et malheur à celui qui aura la force de retenir les siennes, votre mémoire sera éternelle.

J'ai remarqué, depuis longtemps, que, fidèle à sa promesse, le Seigneur dans tous les siècles, a toujours suscité de ces génies rares qu'on peut regarder comme enfantés par la nécessités des circonstances, selon qu'il est écrit : *dabitur vobis in illâ horâ quid loquamini*. Ainsi dans ces derniers temps, après l'orage destructeur de la révolution française qui a ébranlé le monde physique et moral, il ne fallait rien moins qu'un Bonald, un Maistre, et surtout un Cha-

teaubriand, pour couvrir de leurs boucliers impénétrables, la reconstruction de l'ancien temple, oh ! que le *grain de sable* (1) que vous y avez porté, est touchant et précieux ! quel trait de l'ennemi pourra jamais dégrader la muraille qu'il a fortifiée.

Après qu'on a lu, même ce que nos devanciers ont dit de mieux pour la défense de la religion, et pour peu que l'on soit au fait de l'esprit du siècle, on est obligé d'avouer qu'il manque encore quelque chose, même beaucoup, puisqu'il est vrai que le genre de défense doit varier comme celui d'attaque. Mais ouvre-t-on votre livre, on y trouve,

(1) Préface de l'auteur.

et on poursuit avec avidité, d'une page à l'autre, précisément ce que l'on désespérait de jamais rencontrer, *dabitur vobis*. Alors les larmes coulent, et du cœur partent ces élans de reconnaissance vers le Dieu des miséricordes qui nous a donné un tel défenseur. Soyez donc béni, homme de la Providence !

La force irrésistible de vos arguments ferme d'autant mieux la bouche aux philosophistes, qu'ils n'ont pas même l'occasion de vous reprocher, comme aux auteurs ecclésiastiques, l'exercice commandé du métier, si l'on peut s'exprimer ainsi. Ils sont, au contraire, forcés de reconnaître l'intensité de la conviction,

qui seule a pu opérer de pareils chefs-d'œuvres, chez un homme né pour sentir au suprême degré, d'analyser même ce qu'il y a de plus fin et de plus séducteur. S'ils eussent eu autant de jugement que de malice, ils ne vous auraient jamais critiqué.

Vous êtes donc l'homme de la nature et celui de la religion, c'est-à-dire, cet être presque idéal pour moi avant de vous avoir connu. Il me semble, en vérité, que j'aurais un plaisir ineffable à vous voir, et vous seriez l'homme de l'univers dont j'ambitionnerais le plus un quart-d'heure de conversation.

Comme je vous aime, errant par-

mi nos sauvages, chez qui j'ai erré aussi pendant huit ans, en qualité de simple missionnaire ! vous avez eu occasion de vanter leur hospitalité, avec raison ; mais si, *quod non accidat*, un nouvel orage vous éloignait encore des rives du vieux monde, vous trouveriez sur celles du nouveau, non plus des sauvages seulement, mais un peuple d'amis et d'admirateurs, qui briguerait l'honneur de vous y offrir le partage de ce qu'ils ont, un feu clair, des eaux limpides, une peau de castor et un ciel bleu ; ou en Canadien, *bon feu, bonne mine et bon chien*, car les jeunes gens, vous le savez, ont coutume d'être plus généreux que les

vieillards.

Mais je m'oublie auprès de votre Excellence, c'est un grief de plus ajouté à la témérité de ma lettre, et je n'ai pour excuser l'un et l'autre que l'admiration d'un inconnu qui ose se souscrire de votre Excellence,

Le très-humble et très-dévoué serviteur,

CHS. FRs. PAINCHAUD,

Prêtre, curé.

Ste. Anne de la Pocatière,
District de Québec, Canada, 17 janvier 1826.

P. S. Notre église vient de faire une perte incalculable dans la personne de son cher évêque, Mgr. J. O. Plessis, décédé subitement le 4 ultimo.

Pallida mors æquo plus at pœde.

RÉPONSE

Paris, le 29 avril 1827.

Si la date de votre lettre est exacte, monsieur, ce n'est qu'après plus d'un an que cette lettre me serait parvenue : je n'ai donc pu avoir l'honneur de vous répondre plus tôt. Je ne mérite point sans doute, monsieur, les louanges que vous voulez bien me donner ; mais croyez que je suis infiniment plus touché des éloges d'un *pauvre curé* du Canada, que je ne le serais des applaudissements d'un prince de l'église. Je vous

félicite, monsieur, de vivre au milieu des bois : la prière qui monte du désert est plus puissante que celle qui s'élève du milieu des hommes ; toute pour le ciel, elle n'est inspirée, ni par les intérêts, ni par les chagrins de la terre ; elle tire sa force de sa pureté.

Désormais, monsieur, les tempêtes politiques ne me jetteraient sur aucun rivage ; je ne chercherais pas à leur dérober quelques vieux jours qui ne vaudraient pas le soin que je prendrais de les mettre à l'abri : à mon âge il faut mourir pour le tombeau le plus voisin, afin de s'épargner la lassitude d'un long voyage. J'aurais pourtant bien du

plaisir à visiter les forêts que j'ai parcourues dans ma jeunesse, et à recevoir votre hospitalité.

Agréez, monsieur, je vous prie, avec mes remercîments, l'assurance de ma considération très-distinguée.

CHATEAUBRIAND.



Nous ajoutons encore quelques pages à celles que contient déjà cette brochure. Notre intention, il est facile de s'en apercevoir et nous le reconnaissons avec empressement, n'est pas de donner une vie complète de M. Painchaud, ni de faire

à son sujet une œuvre littéraire. En mettant sous les yeux de nos lecteurs ces divers écrits dont plusieurs ont déjà été publiés, nous n'avons prétendu que les réunir afin qu'on pût les saisir, comme d'un seul et même coup-d'œil, et nous avons cru bien faire, en attirant par là une spéciale attention sur le digne fondateur du Collège de Ste. Anne ; cet homme aux vues si nobles, au cœur si dévoué. Ici nous empruntons un passage d'un beau et magnifique discours du Révérend M. Delâge, curé de l'Islet, prononcé à Ste. Anne, le 8 juin 1841, lors de la bénédiction de la première pierre d'un double corps d'édifice qui

devait servir de chapelle et de
cours anglais.

.....

“ M. Painchaud, ce digne ami
“ des lettres, cet homme dévoué aux
“ intérêts de la religion et de son
“ pays : cet homme admiré, aimé
“ par tous ceux qui eurent l’avan-
“ tage de le connaître et dont la
“ mémoire sera en bénédiction dans
“ la postérité. Ce n’est pas à moi
“ de vous dire avec quel zèle, quelle
“ activité il poursuivit et termina
“ son entreprise. C’est à vous de
“ nous raconter avec quelle ardeur
“ il travailla ; combien de sacrifices
“ il s’imposa pour soutenir son cher
“ Collège. Mais combien de choses

“ vous ne pourriez pas dire ! Com-
“ bien d’embarras, d’inquiétudes,
“ de chagrins même n’a-t-il pas
“ éprouvés. Lui seul, peut-être, a
“ su toutes les difficultés, tous les
“ obstacles qu’il a rencontrés avant
“ d’en venir au terme où il l’a laissé.
“ Mais pouvait-il y avoir des obs-
“ tacles capables de vaincre ce ca-
“ ractère énergique, cette foi vive,
“ cette confiance en la Providence ?
“ Non, MM., et sa persévérance est
“ venue à bout d’exécuter une œu-
“ vre qu’aucun autre, peut-être, n’eut
“ osé entreprendre avec d’aussi fai-
“ bles moyens. Il est vrai qu’il lui
“ fallut renoncer au repos, sacrifier
“ sa santé, sa vie. Mais qu’est-ce

“ que tout cela pour un chrétien,
“ pour un prêtre surtout qui a foi
“ dans la récompense que Dieu ré-
“ serve à celui qui fait le bien et qui
“ travaille pour sa gloire. O pieux
“ fondateur du Collège de Ste. Anne,
“ cœur sensible et généreux, âme à
“ sentiments nobles et élevés, puis-
“ qu’il est vrai que nos œuvres nous
“ suivent dans l’autre vie, que tu
“ dois te réjouir aujourd’hui de voir
“ ton œuvre chérie prospérer, s’a-
“ grandir, s’avancer à pas de géant.
“ Car, Messieurs, ce qui nous fut
“ cher sur la terre doit nous être en-
“ core cher dans le ciel. On aime
“ encore là nos parents, nos amis,
“ nos frères, nos compatriotes. Les

“ jouissances du ciel, en épurant
“ notre amour, ne font que l’aug-
“ menter. ”

En finissant, M. Delâge s’adres-
sant à M. le Grand-Vicaire Mailloux,
alors curé de Ste. Anne, et qui tra-
vaillait avec le plus beau dévoue-
ment à l’augmentation de la Maison
dont il avait été le Directeur, lui
dit :

“ M. le Grand-Vicaire, en termi-
“ nant, permettez-moi, non pas de
“ vous féliciter, il ne m’appartient
“ pas de le faire ; mais du moins
“ de me réjouir publiquement de ce
“ que les habitants de Ste. Anne ont

“ rencontré dans le successeur de
“ M. Painchaud, un de ces hommes
“ appelés à exécuter de grandes
“ œuvres ; un homme encore à grand
“ courage et à paroles puissantes,
“ sachant faire passer dans l'âme
“ des autres l'ardeur, le zèle dont il
“ est animé ; sachant leur inspirer
“ l'amour de la religion et du pays,
“ sachant les animer par des motifs
“ nobles, élevés, surnaturels enfin.”

Vraiment oui, on sent que la Providence a désigné les hommes qui devaient donner de nouvelles et grandes impulsions de prospérité à l'œuvre de M Painchaud.

Avant M. Mailloux, le Révérend

M. L. A. Proulx, actuellement curé de Ste. Marie de la Beauce, avait été Directeur de la Maison de Ste. Anne, et elle se souvient et se souviendra longtemps des importants services que lui a rendus ce prêtre éminent par sa science, sa sagesse, son expérience, qui se trouvait à la tête de l'établissement à une époque des plus critiques. Mais les difficultés ne devaient pas tenir sous une main aussi habile. M. Proulx réussit dans tout ce qu'il entreprit, et c'est à juste titre qu'il doit être considéré comme le fondateur de la discipline de ce Collège. C'était là consolider bien noblement l'œuvre de M. Painchand.

Nous serions par trop injuste de ne pas joindre aux noms de MM. Proulx et Mailloux, celui de M. Pilote. Le Collège n'avait que 6 à 7 années d'existence quand M. Pilote y entra. C'est donc depuis 27 ans que cet homme habile, modeste, dévoué au plus haut degré, travaille avec tant de succès à le faire prospérer.

Evidemment Dieu dirigeait la pensée comme il bénissait la main de M. Painchaud quand celui-ci formait le projet de bâtir un Collège et qu'il en posait la première pierre. C'était une racine pleine de vie qu'il mettait en terre, et bientôt cette racine devait s'élancer du sol et

produire un arbre vigoureux, dont les rejets mêmes attirent aujourd'hui une très-légitime attention. En effet, tout le monde sait, et s'en réjouit, que la paroisse de Ste. Anne possède une école d'Agriculture en pleine opération. Ste. Anne jouit en outre de l'avantage d'avoir une imprimerie où s'imprime un journal tout dévoué aux intérêts de l'agriculture et de la colonisation. Ce journal mérite et reçoit un grand encouragement. Et voilà que depuis quelques semaines des Sœurs de Charité sont venues s'installer dans une maison qui leur a été offerte après avoir été bâtie par le dévouement le plus pur et le plus

désintéressé.

La paroisse de Ste. Anne a déjà su et elle saura encore remercier le Ciel de ces précieux établissements dont elle a été dotée ; mais elle aurait grandement tort d'oublier qu'en tout cela elle doit beaucoup à M. Painchaud. Oui, il a une large part à toutes ces améliorations. C'est toujours la vie, la sève, dont était pleine la racine qu'il a confiée à la terre, qui s'en échappent, qui en jaillissent encore à l'heure qu'il est, sous forme de nouvelles institutions. Ste. Anne doit s'estimer bienheureuse de voir qu'en même temps que se développent dans son sein plusieurs des conditions du progrès

matériel, elle possède à la fois dans la salubre influence des institutions religieuses dont elle est enrichie, des garanties suffisantes pour assurer aussi et avant tout son progrès moral, en conservant ses mœurs pures, en empêchant les vices de se montrer au grand jour, et en se préservant avec soin des envahissements du progrès matériel qui, malheureusement trop souvent, dégénère en corruption.

A l'éloge contenu dans cette brochure nous ajouterons ce que dirent les journaux du temps sur M. Painchaud quand la mort vint l'enlever prématurément à sa paroisse et à son Collège. Nous donnerons aussi

place à un discours qui fut prononcé à la suite de la distribution solennelle des prix au Collège de Ste. Anne, en août 1839. Rien de plus propre, nous semble-t-il, à le bien faire connaître et apprécier que de prêter l'oreille à l'écho de la douleur produite par sa mort arrivée en 1838.

Comme tout le monde le sait, Ste. Anne n'a pas la consolation de posséder les restes mortels de M. Painchaud ; son tombeau se trouve dans l'église de l'Isle aux Grues. Il a voulu confier sa dépouille à la terre qui l'avait vu naître. Il n'est donc pas très-facile de visiter le tombeau de M. Painchaud. Un de nos amis, qui a eu cet avantage, a eu aussi la

bonne idée de recueillir quelques lignes qu'il a trouvées écrites sur cette tombe. Ce sont les derniers regrets, les dernières paroles d'adieu dictées par l'affection fraternelle. Nous offrons ces quelques lignes à la légitime curiosité du lecteur.

Enfin, nous donnerons le nombre de ceux dont les noms ont été inscrits comme élèves dans les registres de cette Maison, depuis 1829 où les classes furent ouvertes jusqu'à cette année inclusivement. Puis nous donnerons les noms de ceux qui, après avoir étudié à Ste. Anne, sont devenus prêtres.

NÉCROLOGIES

(Extrait du *Canadien*, 12 février 1838.)

Nous avons la douleur d'annoncer la mort d'un des bienfaiteurs du pays; du digne fondateur du beau Collège de Ste. Anne de la Pocatière, de Messire C. F. Painchaud, décédé vendredi dernier, à l'âge de 55 ans, après une maladie de quelques semaines. Les éloges seraient bien fades à l'égard d'un homme qui s'assujétit à toutes sortes de privations personnelles, de peines, de

travaux, qui, peut-être, n'ont pas été étrangers à sa fin prématurée, pour laisser à sa paroisse, à son district, à son pays un des plus beaux établissements d'éducation que possède le Bas-Canada. Voilà les hommes à qui l'on doit élever des monuments.

(Extrait de la *Gazette de Québec*,
13 février 1838.)

Le 9 du courant, à Ste. Anne de la Pocatière, âgé de 55 ans 6 mois, Mr. Chs. F. Painchaud, curé de cette paroisse depuis 23 ans. Chargé, en 1806, par feu Mgr Plessis, de

trois grandes missions, situées dans la Baie des Chaleurs, il les desservit pendant 8 ans avec un zèle qui ne fut jamais ralenti par les fatigues incroyables et les dangers sans nombre qu'il eut à essayer. Nommé curé de Ste. Anne, en 1815, il forma dès lors le projet de bâtir un Collège pour l'instruction de la jeunesse : projet qui rencontrait de nombreuses difficultés, qu'il eut le courage et la force de surmonter. Ce fut en 1827 qu'il jeta les fondements de ce nouvel établissement ; et par le sacrifice de toute sa fortune, l'aide de ses paroissiens, qu'il avait animés de son ardeur, et les dons généreux de quelques amis de l'éducation, il réussit

après deux ans, à le mettre en état de recevoir des élèves. La Législature se plut à reconnaître les heureux efforts de ce digne prêtre par de puissants secours qu'elle accorda à son Collège et par l'octroi de lettres patentes établissant une corporation chargée de perpétuer les vues bienfaisantes de son fondateur.

M. Painchaud, dont la mémoire sera toujours environnée de la reconnaissance et de l'amour des Canadiens, doit être placé au nombre des bienfaiteurs de son pays. Né avec de grands talents qu'il sut cultiver, il ne se distinguait pas moins par l'étendue de ses connaissances que par la vivacité et l'agrément de son

esprit. Doué d'une âme ardente, forte et courageuse ; d'un cœur sensible, compatissant et généreux, il se montra toujours zélé pour les œuvres de bienfaisance, les nobles entreprises, et capable de les faire réussir. Toutes ces belles qualités étaient soutenues et ennoblies en lui par une religion profonde, par une piété tendre et sincère. Le Collège florissant qu'il lègue à son pays, Collège qu'il entreprit et qu'il éleva pour le bien de la Religion et de l'éducation est un noble monument de son amour pour Dieu, sa religion et ses frères. Aussi les sentiments qu'il a fait paraître dans sa dernière maladie ont-ils été ceux d'un chré-

rien et d'un prêtre plein de foi. Une patience inaltérable, un repentir sincère de ses péchés joint à une grande confiance en la miséricorde de Dieu, une soumission et une résignation parfaite en sa sainte volonté : telles sont les vertus par lesquelles il s'est disposé à recevoir les derniers sacrements, et s'est préparé à faire une mort édifiante devant les hommes et précieuse devant Dieu.

Discours sur M. Fainchaud, à la distribution des Prix, août 1839.

A la fin des exercices, un étudiant en philosophie s'exprima ainsi, à la suite de quelques paroles de reconnaissance consacrées aux assistants :

“ Mais envers qui sommes-nous le plus redevables, si ce n'est envers celui dont la mémoire, à jamais impérissable dans cette maison, ne peut être que religieusement accueillie, en ce moment, par cette honorable assemblée ? Oui, Messieurs, au nom seul du fondateur de cette institution, que de précieux souvenirs viennent porter dans tous les

cœurs la plus douce satisfaction !
A ce nom, le respect s'incline, la reconnaissance applaudit, l'estime essuie des larmes. Chacun se rappelle surtout, comme si c'était un événement d'hier, ces jours, époque funèbre, où toute une vie courageuse, forte, aimable, éclairée s'éteignait rapidement, tarissait dans toutes ses sources, avant le temps, succombait, s'anéantissait, usée, sacrifiée surtout à une œuvre d'éternelle bienfaisance dont nous recueillons aujourd'hui les prémisses.

“ Cependant, MM., déjà un an et plus s'est écoulé depuis que nous avons perdu ce cœur actif, généreux, qui éleva à la jeunesse

canadienne cet asile de religion, de science et de vertu. Déjà un an et plus, depuis qu'il s'intéressait tant à nos travaux, à notre avancement, jusqu'à nos jeux et nos plaisirs. Déjà un an et plus, depuis qu'il ne pensait qu'à nous, alors qu'il ne pouvait plus agir pour nous. Déjà un an et plus, depuis qu'il a dit adieu à son cher Collège, monument glorieux et funèbre tout à la fois, puisqu'en éternisant ses vues nobles et patriotiques, il rappellera à jamais l'entier sacrifice qu'il y fit de ses biens, de sa santé, de son repos, de toutes ses facultés. Enfin, MM., déjà un an et plus, depuis que sa cendre vénérable froidit loin de

nous, ainsi qu'il l'a voulu, ne nous laissant de sa personne qu'une froide image (*ici le portrait de M. Painchaud parut tout-à-coup*) où l'art et ses prestiges n'auraient qu'un bien faible effet, si cette image n'était déjà profondément gravée dans nos cœurs.

“ Oui, MM., tant que les Canadiens tiendront à leur religion et au véritable bien-être de leur pays, la mémoire de M. Painchaud devra être en bénédiction parmi eux. Le principal mérite de ce vrai ami de son pays, et qui suffit pour lui faire adjuger bien légitimement le titre de fondateur du Collège de Ste. Anne, est d'avoir été constamment

l'âme de cette entreprise. Car qu'il ait eu des secours de notre ci-devant législature ; qu'il ait eu des amis personnels et des amis de l'éducation en général qui l'aient aidé et de leur bourse et de leur influence, c'est un aveu d'autant plus agréable à faire qu'il met au jour le mérite de ces bienfaiteurs de la jeunesse, qu'il atteste notre juste reconnaissance à leur égard, et qu'il ajoute encore à la gloire de M. Painchaud, qui possédait si bien l'heureux talent de se faire des amis.

“ Messieurs, comme vous voyez, l'œuvre de M. Painchaud subsiste. Il est beau de perpétuer cette œuvre. Il est digne de mérite d'en dévelop-

per, d'en agrandir la fin et l'objet, d'en assurer la permanence et la prospérité. Il y a là encore toute une vaste carrière de soucis, d'embarras, de peines et de sacrifices. Là aussi, il faut courage, zèle, intelligence, sollicitude de tout genre. Voilà ce qu'ont bien compris, non-seulement les respectables membres de la corporation de ce Collège, et ceux à la sagesse et au dévouement desquels la conduite de cette Maison a été confiée, mais tous les amis d'une sainte éducation, dans cette partie du pays, qui tous semblent de jour en jour prendre plaisir à s'intéresser de plus en plus au succès de cette institution.

— “ Dans cette douce pensée, ô toi qui nous l’a donnée cette institution, noble bienfaiteur de ton pays, digne ami des lettres, zélé ministre de la Religion, si tu n’étais pas au ciel nous te voudrions aujourd’hui sur la terre, dans ton collège, au milieu de tes enfants ! Tu les verrais sous de nouveaux patrons à qui tu aurais donné toi-même ta place, si la Providence t’en eût laissé le maître. Tu les verrais sous la même et constante protection de plusieurs encore d’entre ceux qui partagèrent tes plus grandes inquiétudes, tes sacrifices les plus désintéressés. Tu les verrais guidés dans le chemin des sciences et de la vertu par des hommes

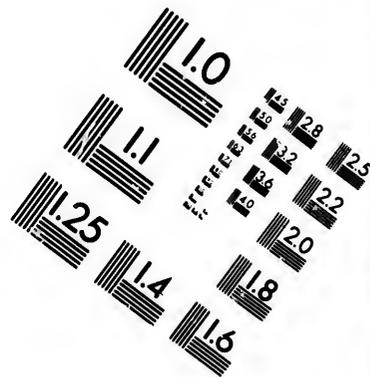
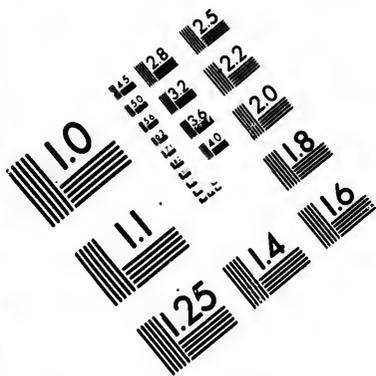
les plus dignes de ta confiance. Enfin tu les verrais conservant religieusement le souvenir précieux de ta mémoire, la chérissant, l'honorant, s'il était possible, par leurs efforts à se montrer dignes des bienfaits que tu leur a assurés."

**Inscription sur la tombe de M. Pain-
chaud, à l'Isle-aux-Grues**

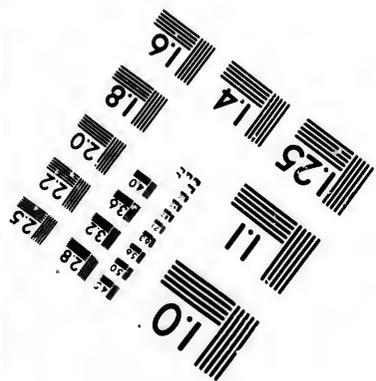
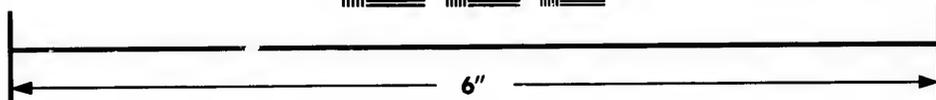
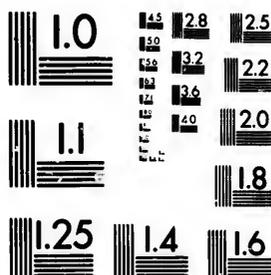
Oui, dors, **Frère Chéri**, tendre ami de l'enfance,
Dans ces paisibles lieux aimés de l'innocence,
Et que tu n'oublies jamais,
Ministre de l'autel, son ombre te protège ;
De ta tombe, jamais une main sacrilège,
Ici ne troublera la paix.
Ile qu'il aimait tant ! solitude champêtre,
Où le sort plaça son berceau ;
Il voulut que tes bords, qui jadis l'ont vu naître,
Fussent aussi son tombeau.
Mais toi qui fus toujours le but de sa pensée,
Œuvre qu'il vit couronnée,
Collège de Ste. Anne, asile intéressant,
Fruit de ses longs travaux, oh noble monument !
Votre **Cher Fondateur** vous a donné pour gage
Sa vie, son repos, tous ses biens sans partage.
Heureux celui qui peut, à son dernier moment,
Léguer à son pays un si bel ornement.
Objet de tous ses soins, jeunesse canadienne,
Si jamais le destin dans ce lieu vous amène,
Pour votre bienfaiteur, priez et répétez
Requiem æternam dona ei Domine.

JOS. PAINCHAUD, M. D.
Capt. A. PAINCHAUD.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

13 28
9 32 25
8 22
20
9

10

INSCRIPTION SUR LE PORTIQUE DU COLLÈGE

D. O. M.

In memoriam

Rev. C. F. PAINCHAUD

Hujusce collegii fundatoris, necnon hujus parochiæ pastoris,
Viri eximia animi fortitudine, variisq. ingenii dotibus eminentis
Qui institutionem hanc religioni, bonisq. artibus deditam

Prope inops, strenue cœpit,

Ac ipsemet incumbens operi ad finem usque conduxit anno MDCCXXIX.

Laboribus et curis exhaustus

Ante diem e vita cessit ætatis anno LVI,

Sal. reparatæ MDCCCXXXVIII.

(Traduction.)

A la mémoire
du Révd. Chs. F. Painchaud, fon-
dateur de ce Collège et curé de
cette paroisse.

M. Painchaud était remarquable
par une force d'âme peu ordinaire,
et par les plus belles qualités de
l'esprit.

Presque entièrement dépourvu de
moyens, il forma le hardi projet d'é-
lever ce bel édifice, consacré à la
Religion et aux beaux-arts.

Et se mettant lui-même à l'œuvre,
il le vit achevé en l'année 1829.

Epuisé par ses travaux, et par
une infinité de soins, M. Painchaud
est mort prématurément, à l'âge seu-
lement de 56 ans, en l'année de
Notre-Seigneur 1833.

Noms des Prêtres qui ont étudié à Ste. Anne

L'astérisque (*) placé devant certains noms, indique ceux
qui sont morts

MM. Didier Paradis, *St. André.*

Alex. Bélanger, *St. Roch des Aulnets.*

* A. Théberge, *St. François, Riv. sud.*

Louis Edouard Bois, *Québec.*

William Dunn, *Kilkenny (Irlande).*

C. Gagnon, *Ste. Anne de la Pocatière.*

Ant. Langlois, *St. François, Riv. sud.*

J. B. Pelletier, *St. Roch des Aulnets.*

Antoine LeBel, *Kamouraska.*

Cyprien LeBel, *Kamouraska.*

* Patrick Duffy, *Sligo (Irlande)*

Julien Rioux, *Trois-Pistoles.*

* H. Dionne, *Ste. Anne de la Pocatière.*

Antoine Proulx, *Baie du Febvre.*

Cyprien Tanguay, *Québec.*

MM. J. B. Perras, *St. Charles.*

Joseph Moreault, *Isle-Verte.*

David Martineau, *St. Michel.*

Cajetan Miville, *St. Roch des Aulnets.*

Edouard Dufour, *Baie St. Paul.*

Ed. Richard, *S. Anne de la Pocatière.*

Cléophas Cloutier, *Islet.*

N. A. Leclerc, *S. Anne de la Pocatière.*

• Jos. Desjardins, *Kamouraska.*

G. Tremblay, *St. Roch des Aulnets.*

• Ph. Hon. Jean, *St. Jean Port Joli.*

Bernard McGauran, *Sligo (Irlande).*

Lazare Marceau, *St Valier.*

J. B. Gagnon, *S. Anne de la Pocatière.*

Thomas DeGaspé, *St Jean Port-Joli.*

Louis Joseph Huot, *Québec.*

Hyac. Potvin, *Ste. Anne de la Pocatière.*

• Ep. Lapointe, *Isle-aux-Coudres.*

François Bégin, *Pointe-Lévi.*

Am. Blanchet, *St. Roch des Aulnets.*

André Pelletier, *do. do.*

- MM. N. Pelletier, St. Roch des Autnets.**
 Cl. Roy, *Ste. Anne de la Pocatière.*
 Louis Ouellet, *Rivière-Ouelle.*
 Jos. Michaud, *Kamouraska.*
 Godfroi Rousseau, *St Henri.*
 Henri Hudon, *Rivière-Ouelle.*
 Louis Desjardins, *Kamouraska.*
 Lucien Otis, *Baie St. Paul.*
 J. B. Blanchet, *St. Pierre, Riv. sud.*
 F. X. Babineau, *Kagibougouet.*
 P. Lagacé, *Ste. Anne de la Pocatière,*
 Maxime Fortin, *St. Jean Port-Joli.*
 Eloi Dion, *Rimouski.*
 Jules Bernier, *Cap St. Ignace.*
 Edouard Fafard, *Islet.*
 Pierre Dionne, *Rivière-Ouelle.*
 G. Beaulieu, *Ste. Anne de la Pocat.*
 • Th. Souldard, *St. Roch des Aulnets.*
 Godfroi Gaudin, *Cap Santé.*
 Joseph Pelletier, *Madowaska.*
 Alphonse Casgrain, *Rivière-Ouelle.*

- MM. Eusèbe Beaulieu, Kamouraska.**
 Joseph Hudon, *St. Paschal.*
 Raymond Casgrain, *Rivière Ouelle.*
 François Paradis, *Kamouraska.*
 C. Richard, *Ste. Anne de la Pocatière.*
 L. Blais, *St. Pierre Rivière du sud.*
 Stanislas Vallée, *St. Thomas.*
 Roger Boily, *Baie St. Paul.*
 Walston Blais, *St. Pierre, Riv. sud.*
 Georges Casgrain, *Islet.*
 Patrick Kelly, *St. Roch de Québec.*
 James Murphy, *Waterford, (Irlande.)*
 Charles Fournier, *St. Thomas.*
 G. Potvin, *Ste. Anne de la Pocatière.*
 J. Hudon, *Ste. Anne de la Pocatière.*
 Alphonse Winter, *Fercé.*
 Joseph Sirois, *Kamouraska.*
 • Elz. Soulard, *St. Roch des Aulnets.*
 Achille Pelletier, *St. Denis (en bas).*
 Hyac. Gagnon, *do. do.*
 P. Prudent Dubé, *St. Jean Port-Joli.*

MM. Omer Normandin, *St. Paschal.*

Louis Bernier, *Cap St. Ignace.*

Bruno Leclerc, *Kamouraska.*

François Pelletier, *Kamouraska.*

Le nombre des élèves depuis le commencement des classes en 1829, est de 1275.

ERRATA.

A la page 53, 11e ligne, au lieu de *nécessités*, lisez *nécessité*.

A la page 58, dernière ligne, au lieu de
Pallida mors æquo plus at pede.

Lisez

Pallida mors æquo pulsat pede.

A la page 62, 17e ligne, au lieu de *bénédiction*, lisez *bénédiction*.

r.

.

.

com-
est de

.

e né-

u de

.

éné-

